

le gapp

dialogue
médiation
logistique
soutien
information



GROUPEMENT GENEVOIS DES
ASSOCIATIONS DE PARENTS
D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Le Groupement genevois des associations de parents d'élèves des écoles primaires (gapp) regroupe près de 70% des Associations de parents d'élèves du canton de Genève.

Partenaire du Département de l'Instruction Publique (DIP) et du principal syndicat des enseignant-e-s, le gapp suit l'actualité et l'évolution de l'enseignement primaire.

Dossiers principaux : le Pédibus, les Conseils d'établissements, les devoirs, la diversité culturelle, le parascolaire, les horaires, le suivi de l'évolution de l'école primaire & de l'enseignement, les besoins éducatifs spécifiques.

gapp

Principaux partenaires

DIP : Département de l'instruction publique : <http://www.ge.ch/dip/>

FAPERT : Fédération des associations de parents d'élèves de suisse romande et du Tessin : www.fapert.ch

FAPECO : Fédération des associations de parents d'élèves du

cycle d'orientation : www.fapeco.ch

SPG : Syndicat des enseignants du primaire : www.spg-syndicat.ch

GIAP : Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire : www.giap.ch



Traductions offertes par
ONG ICVolontaire



Avec le soutien de la
Loterie Romande

Le gapp

- Soutient les APE dans leurs besoins et demandes (site web, lettres d'informations, journal, assemblées des délégué-e-s, permanence téléphonique, etc.).
- Informe les APE de leurs droits et «devoirs».
- Participe aux commissions cantonales officielles qui concernent l'école primaire.
- Récolte et relaye les préoccupations des parents au niveau cantonal auprès des autorités et des différentes administrations.
- Offre différents services comme un soutien logistique aux APE.
- Représente tous les parents, quelle que soit leur origine culturelle ou sociale.
- Suscite et favorise un dialogue constructif et régulier entre le Département de l'Instruction Publique et les parents.
- Permet l'échange d'informations entre les APE.
- Informe sur le fonctionnement de l'école, du parascolaire et tout autre sujet en lien avec l'enseignement primaire.

Comment adhérer

- **Comment adhérer à votre APE ?**
En vous adressant directement à votre APE
- **Comment adhérer au GAPP ?**
En contactant le GAPP, www.gapp.ch, gapp@gapp.ch ou +41 22 344 22 55.
Case Postale 708 - 1211 Genève 13
CCP 12-11099-1



Une association de parents d'élèves

- Relais les préoccupations des parents auprès des enseignant-e-s.
- Est une force de proposition.
- Recueille les suggestions, les remarques ou attentes des parents.
- Informe les parents de leurs droits et devoirs.
- Organise des activités pour les enfants et les familles dans le but de favoriser la convivialité et les liens entre écoles et quartiers.
- Collabore avec les enseignant-e-s pour les manifestations et fêtes de l'école.
- Représente les parents, leurs intérêts et les diversités culturelles ou sociales.
- Informe les parents sur les moyens et les procédures d'actions en cas de désaccords ou de conflits.
- Favorise un dialogue constructif et régulier entre les enseignant-e-s et les parents.
- Accompagne les parents dans l'apprentissage de leur rôle de parents d'élèves.
- Informe les parents sur les réformes en cours et sur le fonctionnement de l'école et du parascolaire.
- Encourage le dialogue et favorise le travail en réseau entre l'école et ses partenaires : le GIAP, la Commune, les associations et institutions locales.

« En adhérant, vous soutenez les activités de l'association de parents d'élèves de votre école et soutenez aussi ceux qui s'y engagent. »

« Mieux comprendre l'école c'est mieux accompagner nos enfants dans leur scolarité. »

« Une association de parents d'élèves (ape) regroupe des parents désireux de s'informer et d'échanger sur la scolarité de leurs enfants et de construire des liens entre la famille et l'école. »

Votre APE: